

**PROCÈS VERBAL DE RÉUNION DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2025**

Nbre de membres : 14

Adhérents au CM : 14

Qui ont pris part à la délibération : 12

Date de la convocation : 17 Septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 Septembre 2025 à 20h45, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MASSON Jean-Gabriel

**Etaient présents :**

JG Masson, D Roussel, B Fruleux, J Mouchon, R Lemaire, T Ingelaere, A Defevre, V Lagache, C Chrétien

**Étaient Absents :** R Blondel, M Delattre, N Gernez (procurations données)  
G Pruvost, G Jamez

**Ordre du jour du conseil municipal du 25 Septembre 2025**

- Approbation du PV du conseil municipal du 26 Juin 2025
- Délibération modificative budgétaire
- Affiliation volontaire au CDG59 du syndicat mixte des ports intérieurs du canal Seine-Nord.
- Approbation du rapport d'évaluation de la CLECT de la MEL sur la reprise du Golf Lille Métropole par la MEL au SIVU du Camp Français.
- Convention d'occupation des locaux SEWEP 2026-2030
- Retour commission travaux, point d'avancement voirie
- Point d'avancement des projets :
- Demandes de subvention médiathèque, rugby, salle du temps libre
- Lancement des chantiers rugby, solaire et STL
- Tiers lieu et itinéraires balades
- Point rentrée scolaire : mise en place logiciel périscolaire, effectifs, 100 ans école
- Divers : festivités de septembre, soutien au festival l'embarcadère.

✓ **Approbation du PV du C municipal du 26 Juin 2025**

Présentation du document

Après relecture, le procès-verbal du Conseil Municipal du 26 juin 2025 est approuvé à l'unanimité

✓ **Délibération modificative budgétaire**

Il convient d'ajuster 2 lignes budgétaires sur le budget d'investissement.

- Projet rugby

1042	RUGBY			0,00	5 000,00	150 000,00
203	Frais d'Etudes				5 000,00	5 000,00
	rugby club house					145 000,00

Il était provisionné 5000 €, la facture finale d'architecte étant légèrement supérieure (5040 €), il convient d'ajuster la ligne budgétaire au niveau de l'opération du Club house du Rugby.

- Vidéo protection

1094.	VIDEO PROTECTION			64 411,82	65 000,00	3 500,00	
2188.	Autres immobilisations corporelles				65 000,00	3 500,00	caméra suppl pumptrack
2158.	Autres installations, matériel et outillage	resipelec		64 411,82	0,00	0,00	

De même, la caméra supplémentaire a coûté un peu plus que les 3500 € TTC provisionné. 3510,06 €.

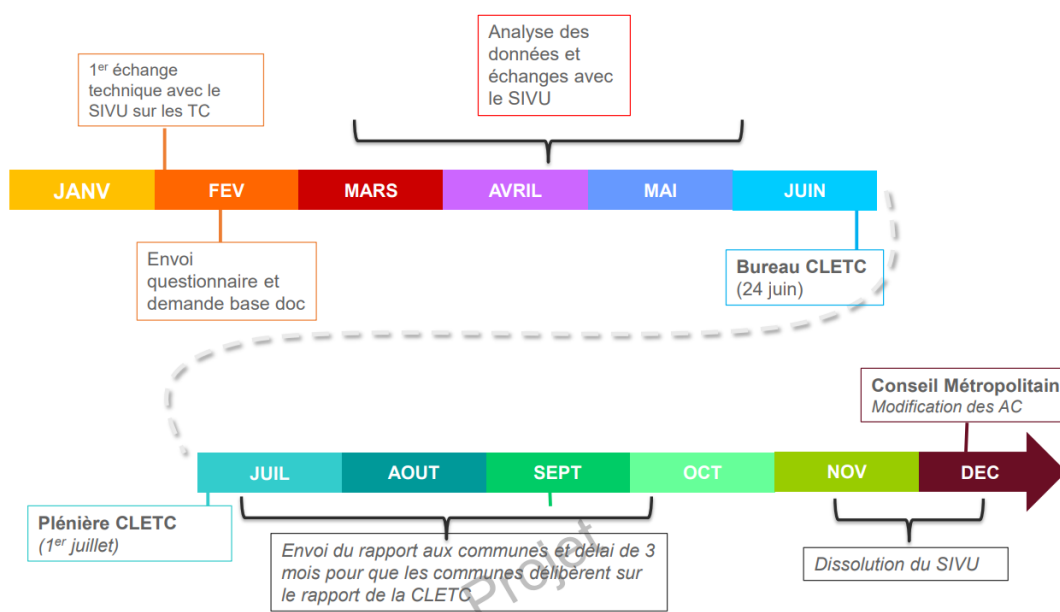
Les décisions sont approuvées à l'unanimité.

- ✓ **Affiliation volontaire au CDG59 du syndicat mixte des ports intérieurs du canal Seine-Nord.**

Le syndicat mixte des ports intérieurs du canal Seine-Nord souhaite adhérer au centre de gestion du Nord. Il est demandé l'approbation des collectivités adhérentes. Le Conseil Municipal approuve la décision à l'unanimité.

- ✓ **Approbation du rapport d'évaluation de la CLETC de la MEL sur la reprise du Golf Lille Métropole par la MEL au SIVU du Camp Français.**

Le golf Lille Métropole était géré par le SIVU du Camp français, pour lequel 4 communes contribuaient, il sera repris par la MEL.



Les communes compenseront 23 106 € par an à la MEL sur l'AC.

Fonctionnement	222 461
Investissement	- 245 567
<b>Total à compenser à la MEL par les communes</b>	<b>23 106</b>

✓ Il est proposé de répartir le montant valorisé au nombre d'habitants des communes :

	nombre d'habitants 2024	% de financement	répartition entre les communes
Lille	240 523	88%-	20 391
Lezennes	2 990	1%-	253
Ronchin	19 586	7%-	1 660
Lesquin	9 443	3%-	801
TOTAL	272 542	100%-	23 106

Tout transfert de charge est compensé à l'euro près.

Le Conseil Municipal approuve le présent rapport de la CLECT et la valorisation des charges et des produits transférés à la Métropole européenne de Lille.

✓ **Convention d'occupation des locaux SEWEP 2026-2030**

L'association SEWEP occupe les locaux de la mairie.

A ce titre, aucun loyer ni charges collectives ne sont demandés mais l'association prend en charge le ménage des locaux communaux.

La dernière convention d'occupation des locaux qui avait été établie pour la période 2023-2025 définit les espaces occupés par l'association depuis 2011.

Il convient de la renouveler.

Proposition : reconduction pour une durée de cinq ans, avec un montant de convention annuel fixé à 1500 €.

Le Conseil Municipal approuve cette décision à l'unanimité.

✓ **Retour commission travaux, point d'avancement voirie**

Dominique Roussel et Roger Lemaire présentent les éléments de la commission travaux.

- Point d'avancement sur les chantiers voirie.

Une rencontre est prévue avec l'UTML le 3 octobre 9h pour faire le point sur les travaux en cours (rue de l'église, quai de bus rue de Lommeries et rue de la Joirie)

Rue de la Joirie : Il reste à faire effectuer le marquage au sol sur les zones de rétrécissement et la pose des panneaux manquants.

On note également l'absence d'un avaloir à la sortie de la rue de la Joirie vers Fournes en Weppes.

Rue de l'église :

Il y aura lieu de mettre en place une déviation de la rue des Vaulx par la rue de la Marlacque ainsi qu'en direction d'Aubers et Fauquissart.

Fin du terrassement enfouissement : fin octobre

Eclairage public et branchement : pas de planning

Dépose des poteaux : pas de planning

Lancement du chantier voirie : pas de planning

Les projets planifiés sur le Plan Pluriannuel d'Investissements 2020-2026 (étude de voies cyclables) doivent être abordés lors de la réunion du 3 octobre.

✓ **Point d'avancement des projets :**

Les demandes de subvention médiathèque, rugby, salle du temps libre ont été déposées.

Solarisation : Dominique Roussel présente les courbes de production solaire sur l'école depuis le 1<sup>er</sup> août : 40% de la consommation est issue de la production solaire.

Rugby : Il y a lieu de modifier certaines pièces du permis de construire toujours en cours d'instruction, notamment de préciser que le parking existait déjà. L'instruction du permis se poursuit.

Nous sommes en attente de la date livraison de l'aire de fitness. Il y a nécessité de bien définir les emplacements afin de minimiser autant que possible les perturbations liées au bruit.

Les projets du Tiers lieu et des itinéraires de balades sont en cours d'étude.

✓ **Point rentrée scolaire : mise en place logiciel périscolaire, effectifs, 100 ans école**

Il n'y a pas de problèmes majeurs au niveau du nouveau logiciel. Il y a eu un bon accompagnement auprès des parents.

La Commune a obtenu les 1526 € de subvention de la CAF, pour l'acquisition de logiciel de gestion du périscolaire.

Les effectifs de l'école se décomposent comme suit :

124 élèves : 26 en PS-MS, 33 élèves en comptant les TPS qui arriveront en janvier.

23 élèves sur les 2 classes de GS-CP-CE1

21 élèves sur la classe de CE2-CM1

24 élèves sur la classe de CM1-CM2

Il y a plus d'une vingtaine d'élèves en aide aux devoirs des lundis et jeudis soir, plus de vingt enfants le mercredi après-midi pour le périscolaire.

Une sortie d'école (hors 1<sup>ère</sup> classe) est prévue le 29 septembre au zoo de Lille.

Un ~~gr~~ grand succès pour les 100 ans de l'école en présence de Mr Breton qui a été Directeur de l'école de 1958 à 1986. Près de 300 personnes sont venues et ont apprécié cet évènement qui marque l'histoire de Fromelles.

Il est proposé d'imprimer un livret intégrant tous les éléments récoltés pour l'exposition. Un moment convivial est envisagé le week end des 9 et 10 novembre pour le visionnage des témoignages vidéo.

✓ **Divers : festivités de septembre, soutien au festival l'embarcadère.**

Le Théâtre de rue dans le cadre de « fiesta Lille 3000 » avec la compagnie « Détournement » s'est déroulé avec succès. 22 et 33 personnes étaient présentes aux 2 séances proposées .

Le festival l'embarcadère revient en juin 2026 (Départ en vélorution de Lambersart, halte à Haubourdin, puis au centre de Fromelles avec mini-concert, avant d'arriver sur la zone du festival Rue de la Cardonnerie). Le conseil acte le principe de soutien financier pour ce projet, à définir quand le projet sera plus avancé.

Tous les points ayant été abordés, la réunion se termine à 21h30